

## CONDITIONS D'ACCES AUX DIFFERENTS DIPLOMES D'ENTRAINEURS

| Je suis déjà détenteur de :  | Je veux intégrer la formation CQP :  | Je veux intégrer la formation DEJEPS :   | Je veux passer l'examen DEFB :   | Je veux intégrer la formation DESJEPS :  | Je veux passer l'examen DEPB :   |                                    |
|--|--|--|--|--|--|------------------------------------|
| <b>Aucun diplôme</b>   | Disposer du PSC1 et d'une expérience   |  |  |  |  |                                    |
| <b>Initiateur</b>  | Je dois être en possession du diplôme PSC1.<br>Je me rapprocher de mon CTS.  |  |  |  |  |                                    |
| <b>Entraîneur Jeune</b>  | Je dois déposer auprès du jury national CQP à la FFBB (pôle formation) une demande de VAE pour me positionner dans la formation CQP. De plus je dois être en possession du PSC1. |  |  |  |  |                                    |
| <b>Entraîneur Régional</b>   | Je dois déposer auprès du jury national CQP à la FFBB (pôle formation) une demande de VAE pour me positionner dans la formation CQP. De plus je dois être en possession du PSC1. | Je dois avoir entraîné au moins 3 saisons en championnat de France jeunes ou senior en tant qu'entraîneur principal. De plus je dois être en possession du PSC1. | Je dois être titulaire du DEJEPS ou inscrit en formation conduisant au DE.JEPS   | Avoir entraîné au moins trois saisons en championnat de France jeunes ou senior en tant qu'entraîneur principal + PSC1.    | Je dois être titulaire du DESJEPS.   |                                    |
| <b>CQP</b>   |  |  | Je dois être titulaire du DEJEPS ou inscrit en formation conduisant au DEJEPS  | Je dois avoir entraîné au moins trois saisons en championnat de France jeunes ou senior en tant qu'entraîneur principal.   | Je dois être titulaire du DESJEPS.   |                                    |
| <b>Brevet d'Etat 1<sup>er</sup> degré</b>                          |  |  | Je me rapproche du Pôle Formation de la FFBB qui m'indiquera la procédure à suivre. Je suis exonéré de la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation. | Je dois être titulaire du DEJEPS ou inscrit en formation conduisant au DEJEPS  | Je dois avoir entraîné au moins trois saisons en championnat de France jeunes ou senior en tant qu'entraîneur principal. | Je dois être titulaire du DESJEPS. |
| <b>Brevet d'Etat 2<sup>ème</sup> degré Spécifique Basket- ball</b> |  |  | Je me rapproche du Pôle Formation de la FFBB qui m'indiquera la procédure à suivre. Je suis exonéré de la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation. | Je dois être titulaire du DEJEPS ou inscrit en formation conduisant au DEJEPS  | Je dois avoir entraîné au moins trois saisons en championnat de France jeunes ou senior en tant qu'entraîneur principal. | Je dois être titulaire du DESJEPS. |
| <b>Brevet d'Etat 2<sup>ème</sup> degré complet</b>                 |  |  |  | Grâce à mon diplôme BE2 complet, j'ai DE DROIT les prérogatives de ces deux diplômes. Je n'ai aucune démarche à effectuer. |  |                                    |